

Le **FCPE AE Actions Responsables** est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro. Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	33,95
Actif net portefeuille (EUR)	5252 853,93

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	10,38%
Volatilité indice	11,03%
Alpha de Jensen	-4,87%
Tracking error	3,64%
Ratio de Sharpe	0,41
Ratio d'information	-1,65
Beta (fonds de fonds)	101,10%

Performances nettes de frais 28/01/2025 (source: AGRICA Epargne)

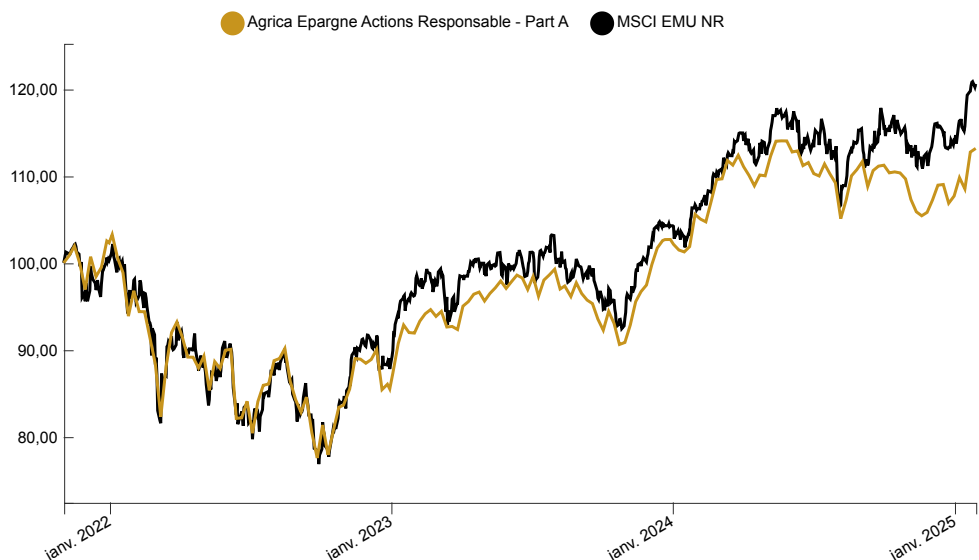
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	5,10%	5,10%	7,20%	13,17%
MSCI EMU NR	5,63%	5,63%	13,03%	20,59%
Écart	-0,54%	-0,54%	-5,83%	-7,42%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022
Part A	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

Commentaire de gestion

Les marchés

Avec une performance de +5,6% pour le MSCI EMU (entre le 31/12/2024 et le 28/01/2025), les actions européennes ont enregistré un excellent début d'année et surperforment sensiblement les actions américaines (+3,2% pour le S&P 500 sur la période).

Cet optimisme a été alimenté par les 1ères publications de résultats annuels solides notamment dans les secteurs financiers, technologiques et dans le luxe. La décote de valorisation historiquement élevée des actions européennes par rapport aux valeurs américaines a également été un soutien.

En parallèle, le mois a été riche en événements qui devraient continuer de jalonner l'année 2025. Tout d'abord, l'investiture officielle de D. Trump confirme que le triptyque immigration / tarifs douaniers / baisses d'impôts et ses conséquences sur l'inflation restera un point d'attention majeure.

La FED a d'ailleurs signalé une pause dans sa politique d'assouplissement monétaire, après 100 bps de baisse de taux en 2024, et considère que le processus de désinflation est trop lent.

Avec une 5ème baisse de taux consécutive annoncée en janvier, la BCE se montre beaucoup plus accommodante, accentuant le découplage avec la FED. Enfin, l'émergence de Deepseek, un nouveau modèle d'intelligence artificielle développé par une start-up chinoise qui afficherait de très bonnes performances mais pour des coûts de développement nettement inférieurs aux versions existantes, a remis en question l'hégémonie des géants technologiques américains dans l'IA.

En janvier, d'un point de vue sectoriel, la santé (+9,8%), les financières (+9,1%) et la technologie (+8,5%) ont dominé les marchés actions. Les 1ères publications de résultats supérieures aux attentes de quelques poids lourds comme Sanofi, BBVA, SAP ou ASML ont soutenu ces trois secteurs. A l'inverse, les secteurs plus défensifs, tels que les services aux collectivités (+3,6%) ou la consommation de base (+2,7%), sont restés à l'écart du rebond des marchés.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

L'allocation sectorielle a eu un impact neutre, la surpondération de la technologie et la santé étant compensée par la sous-pondération des financières. Les principaux contributeurs sont Essilor Luxottica (+12,8%), Dassault Systèmes (+12,8%) et Biomérieux (+13,1%). Essilor Luxottica bénéficie du succès commercial de ses lunettes connectées codéveloppées avec le géant américain Meta, couplé à sa forte exposition aux Etats-Unis (>50% du CA) et à l'appréciation du dollar. Quant à Dassault Systèmes, le groupe devrait voir sa croissance s'accélérer cette année après les difficultés rencontrées en 2024 dans ses verticaux santé et automobile. A l'inverse, les

principaux détracteurs sont Novo Nordisk (-2,8%) et Schneider Electric (+1,9%). Novo Nordisk continue de pâtir des résultats en demi-teinte de son étude de phase III publiés en décembre pour Cagrisema, son nouveau traitement de l'obésité. De nouvelles annonces en janvier de résultats préliminaires évaluant un nouveau traitement se sont avérées très encourageantes et démontrent que le pipeline du groupe reste prometteur à moyen terme. Schneider Electric a été impacté par les craintes autour d'une baisse des besoins en infrastructures Cloud avec l'irruption de Deepseek. Le groupe réalise environ 20% de son chiffre d'affaires dans la gestion des data centers et prévoit une croissance annuelle supérieure à 10% à moyen terme pour cette division.

Au cours du mois, nous avons renforcé SAP et AMSL dans le secteur technologique. SAP devrait continuer d'afficher une croissance organique à deux chiffres grâce au succès de la migration de ses clients vers le Cloud qui s'accompagne d'une expansion des marges. Quant à ASML, le groupe a rassuré sur ses prises de commandes qui se sont élevées à plus 7Mds au 4ème trimestre, soit le double qu'initialement attendu, grâce à la forte demande de machines pour la fabrication de puces pour l'IA de la part de son principal client TSMC. Nous avons également renforcé Intesa Sanpaolo en raison d'une très bonne dynamique de résultats, d'un rendement du dividende élevé et d'une valorisation attractive. Enfin, nous avons renforcé LVMH après la publication de ses résultats annuels. Le groupe s'est montré relativement optimiste quant à une reprise de la croissance cette année après une année 2024 contrastée.

Le portefeuille termine le mois avec un taux d'investissement supérieur à 99%.

Les performances des fonds nourricier, AE Actions Responsables

AGRICA Epargne Actions Responsables a progressé de +5,10% entre le 31 décembre et le 28 janvier et son indice de référence de +5,6%.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

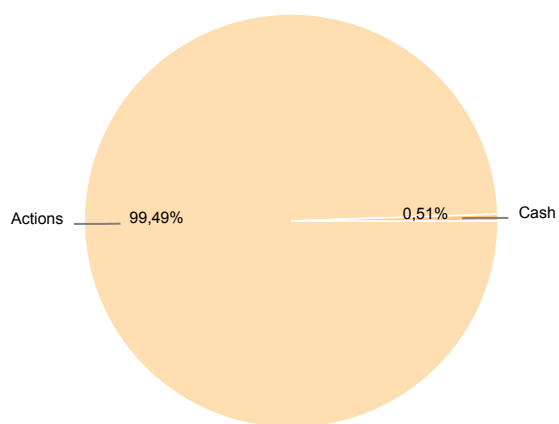
Nombre de lignes

2

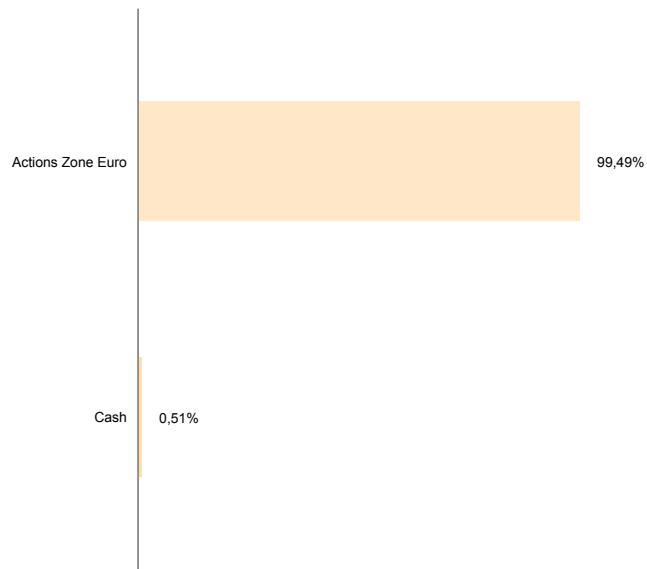
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	99,49
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,51

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 28/01/2025.